

ANNALES 2022 - 2024
Examen ceinture noire 4^{ème} Dan - Module B
Les questions



Q.C.M. portant sur l'évolution du Taekwondo dans le contexte international

1	Indiquer la ou les propositions qui proposent un des modes de qualification aux Jeux Olympiques en Taekwondo.
2	Indiquer la ou les propositions qui présentent des évolutions technologiques qui ont été impulsées par le C.I.O. dans le cadre du Taekwondo aux Jeux Olympiques.
3	Indiquer la ou les propositions qui correspondent à des fondations internationales partenaires de la W.T. afin d'accroître la promotion du Taekwondo.
4	Indiquer la ou les propositions qui correspondent à l'un des statuts attribués au Taekwondo lors de ses participations aux Jeux Olympiques.
5	Indiquer les propositions qui présentent un des jeux sportifs mondiaux autre que les Jeux Olympiques où le Taekwondo est présent.
6	Nommer les comités ("committees") qui sont membres de la commission "relation et développement" au sein de la W.T.
7	Indiquer la ou les propositions qui nomment une Union Continentale de Taekwondo ayant 52 membres affiliés en 2022/2023.
8	Indiquer le nombre de médailles olympiques qui seront distribuées lors des Jeux Olympiques de Paris 2024.
9	Indiquer la ou les propositions justes concernant le T.A.S. (<i>Tribunal Arbitral du Sport</i>).
10	Indiquer la ou les propositions qui présentent les handicaps retenus dans le cadre des épreuves de Taekwondo aux Jeux Paralympiques.
11	Indiquer la ou les propositions exactes concernant les J.O. de la Jeunesse des sports d'été.

Q.C.M. portant sur la vie associative

12	Indiquer la ou les propositions justes correspondant aux documents qui doivent être affichés par un club (au tableau de l'association).
13	Indiquer la ou les propositions justes concernant l'agrément des services de l'Etat aux associations.
14	Indiquer les actions rendues possibles par l'obtention de la délégation de pouvoir délivrée par le Ministère des sports à la F.F.T.D.A.
15	Nommer les organismes qui peuvent subventionner un club dans sa gestion courante.
16	Indiquer la constitution nécessaire à une association dite de loi 1901 pour être affiliée à la F.F.T.D.A.
17	Indiquer la ou les propositions justes concernant l'assemblée générale ordinaire d'une ligue régionale.
18	Nommer le ou les partenaires de gestion courante d'une association.
19	Indiquer les conditions nécessaires pour être président d'une association dite loi 1901 affiliée à la F.F.T.D.A.
20	Indiquer la durée de vie maximale d'une association.
21	Indiquer la valeur du Quorum d'une Assemblée Générale.
22	Indiquer les cas pour lesquels une association doit recourir à un commissaire aux comptes.
23	Indiquer les démarches à mettre en œuvre en cas d'accident d'un adhérent lors d'un entraînement.
24	Indiquer les propositions justes concernant la création d'une association dite de loi 1901.
25	Indiquer la ou les propositions justes concernant le Contrat d'Engagement Républicain.
26	Indiquer les conditions concernant l'engagement d'un service civique par une association.

Q.C.M portant sur l'arbitrage

ANNALES 2022 - 2024 Examen ceinture noire 4^{ème} Dan - Module B Les questions		
27	Indiquer la ou les taille(s) de la surface d'une aire de combat octogonale de Taekwondo. (Article 3 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)	
28	Indiquer les actions que peut mener l'arbitre central en cas de mauvais comportement d'un coach sur une aire de combat. (Article 14 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)	
29	Indiquer la ou les propositions justes concernant les points obtenus en combat dans les catégories Cadets, Juniors, Seniors. (Article 12 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)	
30	Indiquer la ou les propositions justes concernant les pousés présentés en compétition nationale officielle. (choix et publication ; réglementation des compétitions --> compétitions techniques --> déroulement de la compétition)	
31	Indiquer la ou les propositions qui correspondent aux critères de notation en compétition Pousmé. (Article 15 critères de marque dans le projet de règlement des compétitions pousmé)	
32	Indiquer la ou les techniques autorisées en compétition Juniors et Seniors. (Article 11 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)	
33	Indiquer la ou les propositions justes concernant les conditions qui justifient l'achèvement d'un round lors d'une compétition kyorugi avec le système au « meilleurs des 3 rounds » (Article 16 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)	
34	Indiquer la ou les taille(s) de la surface de l'aire de compétition lors des épreuves techniques (Pousmé) en catégorie individuelle ? (Article 3 du projet de règlement des compétitions pousmé)	
35	Indiquer la ou les propositions concernant les informations présentes dans la filière de formation des juges examen de "Dan". (contenu et objet de la filière ; se référer au site F.F.T.D.A.)	
36	Indiquer les catégories de poids Olympiques Seniors féminines. (Article 5 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)	
37	Indiquer le nombre de catégories de poids en compétition kyorugi individuelle Seniors Masculin. (Article 5 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)	
38	Indiquer la ou les propositions qui présentent les zones de marquage autorisées au niveau de la tête en compétition Kyorugi Juniors et Seniors ? (Article 11 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)	
39	Indiquer la ou les propositions justes concernant l'utilisation du système de pointage électronique P.S.S. (Article 13 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)	
40	Indiquer la ou les propositions justes concernant les situations pour lesquelles le coach peut demander à utiliser le système de recours vidéo. (Article 21 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)	
41	Indiquer les propositions exactes relatives aux zones de frappe autorisées ainsi qu'au nombre de catégories masculines et féminines Seniors en compétition Kyorugi de Para-Taekwondo.	
42	Indiquer la proposition qui précise la date de référence qui détermine la catégorie d'âge d'un compétiteur pour une saison sportive. (année civile ; règles générale de la réglementation des compétitions)	
43	Indiquer la ou les propositions qui correspondent à la répartition des points entre les 2 critères de notation en compétition Pousmé. (Article 15 critères de marque dans le projet de règlement des compétitions pousmé)	
44	Indiquer la proposition juste concernant la façon de départager deux compétiteurs à égalité en compétition Pousmé. (Article 18 du projet de règlement des compétitions pousmé)	
45	Indiquer le nombre de points qui sont déduits de la note technique lorsque le regard du concurrent n'est pas orienté du côté de la réalisation de ses enchaînements en compétition Pousmé. (Article 16 du projet de règlement des compétitions pousmé)	
46	Indiquer les propositions exactes relatives aux zones de frappe autorisées en compétition Kyorugi de Para-Taekwondo.	
47	Indiquer la ou les propositions justes qui décrivent ce qu'est le système PSS. (Article 13 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)	
48	Indiquer la ou les propositions qui correspondent aux codes utilisés pour identifier la ou les catégories de Taekwondo aux Jeux Paralympiques. (code associé au handicap pris en compte)	
49	Indiquer la ou les propositions qui correspondent au nombre de points attribués pour un coup de pied retourné valide au plastron en compétition de Para-Taekwondo.	
50	Indiquer la ou les propositions qui justifient le choix du vainqueur du round en cas d'égalité de points dans le système au "meilleur des 3 rounds". (Article 15 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)	
51	Etude de cas : Lors d'un combat, à l'issue du 1 ^{er} round, le "score board" de l'aire affiche une égalité de 9 points entre le combattant bleu (Tchong) et le combattant rouge (Hong). Indiquer, pour chacun des cas proposés (cas n°1 et cas n°2), la proposition qui désigne le vainqueur en cas d'égalité en compétition Kyorugi suivant le système au "meilleur des trois rounds". (Article 15 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)	
52	Indiquer, pour chacun des rounds considérés (round 1 et 2), la proposition qui désigne le vainqueur en cas d'égalité en compétition Kyorugi suivant le système au "meilleur des trois rounds". (Question sur les critères de supériorité ; Article 15 du règlement d'arbitrage des compétitions combats)	